

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTAIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

Présents : M. HANON, Maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, MM. BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAREAU, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mmes LAMAZERE, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à M. BOUNINE), M. ARENAS (pouvoir à Mme DE MORO), Mmes FOURQUET (pouvoir à M. DESPLAT), BOUBARNE (pouvoir à Mme LEMBEZAT), M. COSTEDOAT (pouvoir à M. SENSEBE), Mme DARSAUT (pouvoir à Mme LAMAZERE)

Secrétaire de séance : Mme LAMAZERE

23 – 49 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 - EAU POTABLE

Rapport présenté par Monsieur SENSEBE, président de la régie de l'eau et de l'assainissement :

Les modalités d'affectation des résultats du compte administratif sont précisées par l'instruction budgétaire et comptable M 49.

Le résultat de fonctionnement est ainsi affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de l'investissement, ce besoin de financement devant être corrigé au préalable des restes à réaliser en dépenses et en recettes. Le surplus éventuel constitue alors une dotation complémentaire, soit pour l'investissement, soit pour le fonctionnement

Il convient par la présente délibération de confirmer les résultats ainsi que leur affectation car en effet lorsque la collectivité vote le compte administratif avant le budget primitif, les résultats sont intégrés dans ce dernier.

Budget Eau Potable

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Réalisations de l'exercice 2022	<i>Section d'exploitation</i>	1 225 947,70	1 424 767,80	198 820,10
	<i>Section d'investissement</i>	184 276,32	129 535,78	- 54 740,54
Reports de l'exercice 2021	<i>Report en section d'exploitation (002)</i>		1 298 858,59	
	<i>Report en section d'investissement (001)</i>		111 259,67	
Résultat de clôture 2022	<i>Section d'exploitation (R002)</i>	1 225 947,70	2 723 626,39	1 497 678,69

	<i>Section d'investissement (R001)</i>	184 276,32		
Restes à réaliser à reporter en 2023	<i>Section d'investissement</i>	154 217,31		- 154 217,31
Résultat cumulé	<i>Section d'exploitation</i>	1 225 947,70	2 723 626,39	1 497 678,69
	<i>Section d'investissement</i>	338 493,63	240 795,45	-97 698,18
	TOTAL CUMULE	1 564 441,33	2 964 421,84	1 399 980,51

Après l'avis favorable du Conseil d'exploitation, qui s'est réuni le 29 mars 2023, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 28 voix pour – 4 abstentions (Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, MELIANDE), approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2022 du service de l'eau potable, comme suit :

- couverture de l'autofinancement de l'investissement (R 1068) 2023 : 97 698,18 €,
- report de fonctionnement (R 002) l'excédent de 1 399 980,51 €.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 4 avril 2023
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON

Publiée le

